



FFvolley

Service Civique

Un engagement volontaire pour l'intérêt général



Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux GSA, comités ou ligues, souhaitant accueillir un **Volontaire en Service Civique (VSC)** au sein de leur structure.



Qu'est-ce que c'est ?

Le Service Civique est un **engagement volontaire** au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap), sans condition de diplôme. Le Volontaire est indemnisé environ **600€ net par mois** (principalement pris en charge par l'Etat), pour une mission de **24 heures par semaine**, et généralement sur une période de **8 mois**.



Comment accueillir un Volontaire dans sa structure ?

La FFvolley possède un agrément collectif « **Service Civique** », qui lui permet de bénéficier chaque année d'une enveloppe de contrats, qu'elle redistribue à ses ligues. Si vous êtes un club ou comité souhaitant accueillir un Volontaire, vous devez donc en faire la demande directement à **votre ligue**, et plus précisément à votre **réfèrent.e** « **Service Civique** », qui vous expliquera la démarche à suivre (**annuaire en page 3**).

Les avantages du Service Civique via l'agrément fédéral

- L'accueil d'un VSC permet d'expérimenter ou de développer de **nouveaux projets** au sein de votre association, ou de venir renforcer l'impact de vos actions existantes.
- L'action du VSC s'inscrit dans le cadre de **fiches missions** développées par la FFvolley et agréées par l'Agence du Service Civique. En fonction de votre projet, vous avez le choix parmi trois « missions types » (**présentées en page 2**).
- Les formalités administratives liées à la **création du contrat** sont assurées par votre ligue régionale ou la FFvolley, qui vous accompagnent tout au long de votre projet d'accueil.
- L'Etat prend en charge la majeure partie de l'indemnité mensuelle du VSC (**490€ sur 600€**). Le reste sera à la charge de votre ligue ou de votre association (à voir avec votre réfèrent.e « Service Civique »).



Les trois « fiches missions » fédérales validées par l'Agence du Service Civique



1) « PROMOUVOIR LE VOLLEY SANTE »

- Accueillir du public et soutenir la mise en place de séances de découverte du volley santé ou du para-volley,
- Participer à l'organisation d'ateliers visant à promouvoir le volley santé (dans des écoles ou associations locales, ...)
- Rentrer en contact avec des établissements médico-sociaux du territoire pour proposer des projets s'appuyant sur la pratique adaptée du volley, **etc...**

2) « DEVELOPPER LE VOLLEY EN ZRR ET QPV »

- Participer à l'animation et la promotion d'activités de découverte du volley dans des territoires carencés, à destination de personnes éloignées de la pratique (au sein de centres sociaux, de centres de loisirs, ...),
- Renforcer les coopérations entre le club/comité et des acteurs institutionnels spécialisés dans l'insertion (missions locales, mairies, ...), **etc...**

3) « CONTRIBUER A L'ACCES ET A LA PROMOTION DU VOLLEY »

- Aider à la mise en place de projets promotionnels (journées portes ouvertes, rassemblements scolaires, stages, ...),
- Participer à la recherche de structures partenaires, telles que les établissements scolaires ou associations locales, afin de renforcer la place du club sur son territoire,
- Promouvoir le volley en tant qu'outil permettant de répondre à des enjeux citoyens tels que le développement durable, l'engagement bénévole, la lutte contre les discriminations, **etc...**



POINTS DE VIGILANCE IMPORTANTS



- > Un contrat de Service Civique n'a pas vocation à rémunérer des joueurs,
- > Un VSC n'est pas autorisé à intervenir en autonomie sur de l'encadrement,
- > Un VSC doit intervenir en complément de l'action des salariés et/ou bénévoles, sans s'y substituer (= il prolonge ou donne de l'ampleur à leurs actions),
- > Un VSC n'est pas un community manager ou un chef de projet.



Annuaire des référents « Service Civique »

LIGUE	REFERENT	ADRESSE MAIL
ARA	Daniel MAISONNIAL	maisonnial.daniel@free.fr
BFC	Samuel BOYE	sboy@bourgognefranche-comtevolley.fr
BRE	Alain RIBOUS	alain.ribous@gmail.com
CVL	Jean MARTIN	jean-martin@club-internet.fr
GD EST	Olivier TRITZ	otritz.lgevolley@gmail.com
HDF	Didier DECONNINCK	didier.deconninck@gmail.com
IDF	Sandrine DELAMARE	volley.idf@wanadoo.fr
NOR	Gaëlle RAMARQUES	presidence@volleyballnormand.com
NAQ	David BORELLA	dborella.lavb@gmail.com
OCC	Isabelle GRONDIN	contact@occitanie-volley.org
PDL	Maud CHENARD	chargeprojets.volley.pdl@orange.fr
PACA	Christine MOURADIAN	contact@liguepaca-volley.fr
LA REU	Nadine DIJOUX	n-dijoux.lrvb@orange.fr
FFvolley + Autres ligues	Yvan MAIROT	yvanmairot.developpement@ffvb.org